

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 343

présenté par

M. Lurton, M. de Ganay, M. Kamardine, Mme Corneloup, M. Bazin, M. Dive, Mme Louwagie,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras et M. Reda

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER AH, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.